



DOSSIER

Arbres brûlés en bord de plage du quartier de Cazaux en Gironde lors de l'été 2022 - © Sébastien Gominet

UNE MISSION SUR LA MODERNISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET LA PROTECTION CONTRE LES RISQUES MAJEURS

Pilotée par **Hubert Falco**, ancien ministre

Notre pays a connu de juillet à septembre 2022 des feux géants ayant ravagé 72 000 hectares de forêt dont près de 30 000 en Gironde. Au cours de cet été, le plus chaud jamais enregistré en Europe, les territoires ont subi d'importantes destructions naturelles et matérielles malgré un engagement sans pareil des pompiers, des pilotes, des élus et des autres acteurs de la Sécurité civile.

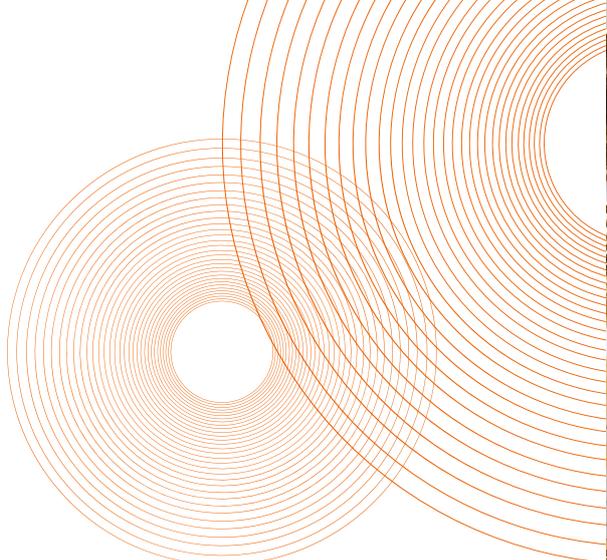
Depuis plusieurs années, on observe une accélération de ces phénomènes, de leurs rythmes et de leur occurrence. À ce jour, 2/3 des 34 955 communes françaises sont exposées à au moins un risque naturel, 15 000 sont concernées par le risque d'inondation qui est considéré comme étant le principal risque majeur à l'échelon national, suivi de près par le risque feu de forêt. Un constat s'impose, les territoires

sont de plus en plus vulnérables et le coût des catastrophes a été multiplié par 5 en 15 ans. En effet d'après un récent rapport de la Fédération France Assureurs, le coût des catastrophes naturelles devrait s'élever à 10 milliards d'euros en 2022. Cette aggravation globale des risques qui pèsent sur des espaces de plus en plus importants justifie une nouvelle approche du risque et une réorganisation du modèle de Sécurité civile. Ce constat nous oblige à faire face à des enjeux inédits et à remettre en question notre manière d'être et de faire, notre modèle de développement, nos pratiques, nos usages.

« Cette aggravation globale des risques qui pèsent sur des espaces de plus en

plus importants justifie une nouvelle approche du risque et une réorganisation du modèle de Sécurité civile. Ce constat nous oblige à faire face à des enjeux inédits et à remettre en question notre manière d'être et de faire, notre modèle de développement, nos pratiques, nos usages. »

Renforcer et moderniser notre système de Sécurité civile est donc primordial pour répondre aux nouvelles menaces auxquelles



DOSSIER

notre pays est exposé. C'est dans ce contexte que le président de la République m'a fait l'honneur de me confier une mission de modernisation de la Sécurité civile et de protection contre les risques majeurs. Les objectifs sont nombreux, ils concernent tous types de risques : incendies, inondations, risques industriels, sanitaires, avalanches... Cette mission est donc interministérielle en lien avec l'Éducation nationale, la Défense, l'Environnement, l'Agriculture et l'Aménagement du territoire. Le tout sous la direction du ministre de l'Intérieur.

Cette modernisation voulue par le président de la République concerne l'ensemble de nos territoires. Elle doit résulter de l'échange et du dialogue entre les acteurs mais aussi prendre le problème dans son ensemble, des enjeux de formation aux enjeux de répartition des compétences et d'innovation. Dans cette optique, ce rapport repose sur les principes cardinaux de la concertation et du partage de la connaissance, ainsi une large consultation des élus, maires, présidents de départements et de régions, des associations partenaires et des représentants des personnels de la sécurité civile a été réalisée. Cette enquête permet d'appréhender de façon concrète les attentes, les retours d'expérience, les difficultés et les besoins des acteurs de terrain. Les auditions, les retours d'expériences ainsi que les préconisations des différents acteurs ont nourri très utilement et concrètement le travail de mon équipe. Lors de notre déplacement à Bordeaux en février dernier, nous avons pu constater l'ampleur des attentes des acteurs locaux en matière de financements, de moyens mais aussi d'une coordination repensée pour une plus grande efficacité à la fois dans la prévention, la planification et la lutte.

Les contributions et les auditions des nombreux acteurs de terrain nous ont permis d'identifier cinq piliers majeurs d'une modernisation de notre modèle de sécurité civile.

Tout d'abord, le développement de la culture du risque m'apparaît essentiel pour faire du risque l'affaire de tous. Cette acculturation permettra de renforcer l'efficacité du travail collectif et se révélera également un fort levier de cohésion sociale.

D'autre part, clarifier les compétences et moderniser la gouvernance est une priorité pour mieux définir et répartir les responsabilités. Cela passe notamment par le renforcement du principe de subsidiarité¹.

Cependant, ces modifications organisationnelles ne peuvent se réaliser sans prendre en compte la réalité du territoire qui dans sa diversité n'est pas exposé aux mêmes risques ni à la même intensité des phénomènes.

Pour moderniser la Sécurité civile, il faut d'abord renforcer ses moyens et les adapter à l'évolution des risques. Cette dimension est au cœur du rapport de la mission. En effet tant au niveau des moyens humains, que matériels, juridiques et financiers, conserver une capacité d'adaptation est crucial pour faire face aux situations d'urgence inhérentes à certains risques.

Enfin, l'anticipation et la prévention passent par l'innovation stratégique et technologique en matière de Sécurité civile. Les drones, les capteurs intelligents, l'intelligence artificielle sont des vecteurs d'amélioration de l'efficacité des dispositifs sécuritaires notamment préventifs.

Ces cinq axes sont prioritaires si la France veut améliorer et parfaire son modèle de sécurité civile et protéger encore plus efficacement

les personnes et les biens. Dans le prolongement des précédentes lois de modernisation et de réforme de la Sécurité civile (1996, 2004, 2021) il est possible de réduire encore davantage la vulnérabilité des territoires en anticipant, en formant, accompagnant, en sensibilisant et en modernisant l'organisation de la Sécurité civile en France. C'est tout le sens de cette mission qui revêt, à l'aube d'un nouvel été plein d'incertitudes, une importance cruciale et que j'espère déterminante pour la protection des Français.

« Pour moderniser la Sécurité civile, il faut d'abord renforcer ses moyens et les adapter à l'évolution des risques. Cette dimension est au cœur du rapport de la mission. »

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Frédéric Fortin. (2023, 17 avril). La mission sur la modernisation de la sécurité civile s'apprête à rendre son rapport d'étape. Localtis. <https://www.banquedesterritoires.fr/la-mission-sur-la-modernisation-de-la-securite-civile-sapprete-rendre-son-rapport-detape>

¹ Subsidiarité : la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action.